

**APPEL A CANDIDATURE**

**FFCK**

**« CLUB PAGAIE SANTE® »**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Saison 2021**

**SOMMAIRE**

* **Règlement 2021 *page 3 à 8***
* **Annexe 1 : Dossier de candidature *page 9***
* **Annexe 2 : Tutoriel *page 10 à 11***
* **Annexe 3 : Correspondants FFCK page 12**

**PREAMBULE**

La FFCK créé le « Club Pagaie Santé® », reconnaissance qui s’adresse à ses membres, clubs affiliés et membres agréés, et qui a pour vocation de leur permettre de faire reconnaître leurs pratiques Pagaie Santé® auprès des réseaux sport-santé.

Ce dossier de candidature permet aux clubs et membres agréés candidats de porter à la connaissance de la Fédération les pratiques qu’ils mettent en œuvre afin que la fédération puisse analyser leur adéquation avec la « Charte Club Pagaie Santé® ».

Les clubs et membres agréés éligibles se verront délivrer la reconnaissance « Club Pagaie Santé® » et co-signeront avec le président fédéral la charte Club Pagaie Santé® qu’ils pourront mettre en avant.

Le règlement suivant présente le processus de candidature, son calendrier et les engagements des parties prenantes.

**REGLEMENT DE LA CANDIDATURE**

**Article 1 - Recevabilité des candidatures**

Les candidatures sont recevables quand elles respectent deux conditions initiales :

* La structure doit être à jour de son adhésion à la FFCK.
* Les activités Pagaie Santé® de la structure doivent être encadrées par un éducateur ou une éducatrice Pagaie Santé®, certifié-e par la FFCK.

**Article 2 - Format de la réponse**

Les candidatures doivent obligatoirement être présentées sous le format du dossier joint en Annexe 1 du présent règlement.

**Article 3 - Engagement des structures candidates**

La structure candidate s’engage :

* à déposer un dossier de candidature complet avant le 25/07/2021,
* à réactiver son affiliation FFCK chaque début de saison,
* à informer le siège FFCK ([accompagnement@ffck.org](mailto:accompagnement@ffck.org)) de tout changement intervenant dans la conduite du projet initial.

**Article 4 - Calendrier**

Calendrier de cet appel à candidature :

|  |  |
| --- | --- |
| 23 juin 2021 | Ouverture de l’appel à candidature |
| 30/07/2021 | **Date limite** **de réception** des dossiers à l’adresse mail : [accompagnement@ffck.org](mailto:accompagnement@ffck.org) |
| Août 2021 | **Etude des candidatures par un binôme instructeur**  **Demande d’avis au CRCK** |
| Septembre 2021 | Validation des candidatures en BEX |
| Fin septembre 2021 | **Communication des réponses aux structures candidates**  Signature de la charte Club Pagaie Santé®  Communication des lauréats aux institutions territoriales |

**Article 5 - Instruction**

Un binôme d’instructeurs membres de la commission nationale Pagaie Santé® sera constitué et chargé d’analyser les dossiers des structures candidates. L’avis du référent Pagaie Santé de chaque CRCK sera sollicité durant la phase d’instruction.

**Article 6 - Validité**

Le présent règlement est valable pour l’année 2021.

La reconnaissance Club Pagaie Santé® est valable tant que le club ou le membre agréé est à jour des critères définis dans la charte et de son adhésion à la FFCK.

**Article 7 - Engagement du Club Pagaie Santé**

Le club lauréat s’engage :

* à appliquer l’ensemble des termes de la Charte Club Pagaie Santé®,
* à afficher la charte et l’attestation d’Educateur Pagaie Santé® sur son panneau d’affichage,
* à faire connaître à la FFCK tout élément ou information pertinent.

Pagaie Santé® est une marque déposée par la FFCK. Nul ne peut se prévaloir de son utilisation sans accord préalable de la FFCK.

**Article 8 - Engagement de la FFCK**

La FFCK s’engage à promouvoir et valoriser les Clubs Pagaie Santé® sur son site Internet et par courrier ou courriel auprès des réseaux sport-santé de leurs territoires.

**Annexe 1 : DOSSIER DE CANDIDATURE**

**CLUB PAGAIE SANTE®**

**Partie 1 : Recevabilité**

1. **L’adhésion à la FFCK : être membre du réseau fédéral pour être Club Pagaie Santé®**

Dénomination complète de votre structure

Type de membre :

Affilié

Agréé

N° d’affiliation :

1. **L’éducateur ou l’éducatrice Pagaie Santé® : une condition de recevabilité de votre candidature à « Club Pagaie Santé® »**

*Mentionnez le(s) noms de l’éducateur.ice certifié.e Pagaie Santé® en charge de l’encadrement des séances Pagaie Santé® dans votre structure.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom – Prénom** | **N° de licence** | **Date de certification Pagaie Santé** |
|  |  |  |

**Partie 2 : Réponse à la charte d’engagement Club Pagaie Santé**

1. **Le projet Pagaie Santé® au sein de votre structure**

*Présentez votre projet Pagaie Santé® au sein de votre structure, ses objectifs, ses origines, son déroulé et les perspectives à court et moyen terme.*

1. **L’accueil des pratiquants Pagaie Santé® dans votre structure**
   1. Comment est (sera) accueilli la première fois, le futur pratiquant Pagaie Santé® ?
   2. Comment les pratiquants Pagaie Santé® déjà inscrits dans l'activité sont-ils accueillis, écoutés et suivis (qui, temps, outils, espaces...) ?
2. **Le calendrier des activités encadrées Pagaie Santé®**

Quels sont les créneaux hebdomadaires :

* Dédiés : ………………………………………….………………………………………………….
* Accessibles, mais non spécifiques, aux pratiquants Pagaie Santé® : ……………………………………………………………………………………………………..

1. **Les aménagements adaptés aux pratiquants Pagaie Santé®**

*Décrivez les aménagements réalisés afin d’adapter et de sécuriser les locaux et les sites de pratique des activités Pagaie Santé® (locaux, sites de navigation…).*

* 1. Site de pratique :

Ponton, conditions d’embarquement et de débarquement

Sites de pratique (eau calme, eau vive, marée…)

Mise à l’eau des bateaux collectifs

* 1. Dans vos locaux, avez-vous à disposition :

Un ou plusieurs vestiaires ?

Des douches : individuelles ? collectives ?

Des toilettes ?

Un défibrillateur accessible ?

Une salle de convivialité ou salle de repos ?

1. **Le matériel de navigation**

*Quels matériels utilisez-vous pour les séances Pagaie Santé**® ? Merci de différencier vos réponses si vous avez plusieurs types de pratiques Pagaie Santé.*

1. **Votre approche pédagogique**

Décrivez comment vous utilisez le *Médicosport-santé* dans vos pratiques pédagogiques.

1. **Le suivi des pratiquants Pagaie Santé®**

Comment le suivi de l’état de forme des pratiquant.e.s Pagaie Santé® est-il organisé dans votre structure ?

1. **Est-ce que votre structure est intégrée à un dispositif sport santé ?**

est en lien avec un ou des réseaux de santé ?

est partenaire d’une maison sport santé ?

est inscrite sur la plateforme de recensement de l’offre régionale ou départementale en activité physique adaptée?

1. **Comment envisagez-vous de valoriser votre activité Pagaie Santé® auprès de vos partenaires ?**

**Annexe 2 : TUTORIEL**

**Quels sont les objectifs du club Pagaie Santé® ?**

Les objectifs de l’encadrement de séances Pagaie Santé®dédiées sont de :

* Développer et d’accompagner la pratique de l’activité physique sur ordonnance,

* Accueillir des personnes atteintes de pathologie chronique, en affection de longue durée ou pas,

* Proposer des activités et des séances de pagaie adaptées aux capacités physiques de la personne,

* Contribuer à l’amélioration de sa qualité de vie,

* Aider et contribuer à sa réadaptation à l’effort,

* Créer, recréer, renforcer son lien social,

* Permettre à ce public par la suite de pouvoir choisir et participer à une autre activité au sein du club.

**Pourquoi devenir club Pagaie Santé® ?**

* Satisfaire à une demande.

* Donner à son club la légitimité d’encadrer un public cible grâce à ses cadres formés et certifiés « Pagaie Santé® ».

* Favoriser et encourager le licencié, Pagaie Santé®, à participer en fonction de ses possibilités à la vie du club.

**Quelles sont les démarches pour obtenir la certification club Pagaie Santé® ?**

Pré-requis : Avoir un encadrant formé et certifié Pagaie Santé®

* En candidatant via l’appel à candidature annuel

* En se faisant accompagner si nécessaire par le référent sport santé de votre région et/ou le CTR et/ou un membre de la commission nationale Pagaie Santé®.

**Qu’est-ce qu’un référent régional Pagaie Santé® ?**

Toute personne désignée par le président ou la présidente du CRCK afin :

* De promouvoir l’activité et le développement Pagaie Santé® sur sa région par un suivi régulier et la rédaction d’un bilan annuel à transmettre à la commission nationale Pagaie Santé®

* D’accompagner les clubs dans la mise en place, le suivi, le développement de son activité Pagaie Santé®.

* De communiquer les informations sur les événements organisés sur sa région

**Pourquoi signer la charte d’engagement club Pagaie Santé® ?**

* Augmenter sa visibilité et être identifié structure Pagaie Santé®fédérale.

* Être reconnu plus largement après s’être inscrit sur la plateforme régionale portée par la DRAJES et l’ARS.

* Se faire recenser auprès de la maison sport santé de son territoire.

* Bénéficier d’outils Pagaie Santé®.

* Accéder à la charte graphique Pagaie Santé®pour mettre en place une signalétique et une communication spécifiques.

* Être répertorié dans la liste des clubs Pagaie Santé®sur la page Pagaie Santé®du site internet de la FFCK.

* Possibilité d’être accompagné et soutenu par le référent régional Pagaie Santé®.

Quelques rappels pour le club Pagaie Santé®

* Accessibilité selon les publics

* Matériels adaptés

* Affichage visible de la mention Club Pagaie Santé®

* Respect de la charte graphique

**Renouvellement ou fin d’engagement de la structure**

La durée d’engagement de la charte est de 3 ans renouvelables sous condition de la formation continue obligatoire de l’encadrant.e Pagaie Santé®, pendant ou à l’issue de ces trois ans.

La durée de la reconnaissance Club Pagaie Santé® reste attachée à la présence du cadre certifié cosignataire sur la structure. En cas de changement de cadre, un avenant est à formaliser et signer.

Par ailleurs, la charte peut être rompue à tout moment par la structure accueillante. Dans ce cas celle-ci n’est plus autorisée à utiliser les supports de communication fédérale associés à ce programme Pagaie Santé®, et devra tenir informé son référent régional.

**Annexe 3 : CORRESPONDANTS FFCK**

**CORRESPONDANTS FFCK POUR CET APPEL A CANDIDATURE**

* Service accompagnement : [accompagnement@ffck.org](mailto:accompagnement@ffck.org)
* Karine CAIVEAU, (membre de la commission nationale Pagaie Santé),[kcaiveau@ffck.org](mailto:kcaiveau@ffck.org)
* Olivier COSTE, (membre de la commission nationale Pagaie Santé), [olivier.coste@jscs.gouv.fr](mailto:olivier.coste@jscs.gouv.fr)